



LE PRÉSIDENT

Paris, le 05 mai 2014

## **Éléments de réponse aux questions et inquiétudes de certains.**

Il me revient certaines rumeurs sur notre futur site fédéral de Châteauroux-Déols initiées par quelques esprits négatifs prompts à contester sans chercher à s'informer préalablement.

Afin d'y couper court, j'aimerais rappeler quelques vérités et rectifier des erreurs flagrantes.

Le tir est le 4ème sport individuel le plus pratiqué dans le monde derrière le tennis, le golf et l'athlétisme.

À l'issue des JO de Londres 2012, la place du tir a été réévaluée par le CIO : de la catégorie D, il figure désormais dans la catégorie C.

Au vu de nos résultats sportifs, le tir français est à la quatrième place dans le classement ISSF des nations.

Toutes les grandes fédérations sportives de notre pays se dotent d'installations à la mesure de leurs ambitions (rugby, football, équitation, natation ...).

Or, malgré les excellents résultats de nos athlètes dans toutes les disciplines de tir, notre fédération souffre d'un déficit d'image, étant quasiment incapable d'organiser de grandes manifestations, car elle ne dispose pas d'équipement de taille et de qualité internationale.

Après le rendez-vous manqué des JO de Paris pour lesquels les installations projetées dignes de notre sport ont été finalement abandonnées, il est devenu incontournable de se doter de cet équipement dont la FFTir a grand besoin.

En janvier 2013, une première Assemblée Générale s'est prononcée en faveur de l'achat du terrain militaire de Châteauroux-Déols ; puis, le 26 janvier 2014, une nouvelle AG a votée à la majorité de 78% le projet que je lui ai présenté ainsi que son financement.



## 1) Le Projet :

Zone de vie composée des éléments essentiels aux grandes compétitions nationales et internationales, ainsi que les installations suivantes:

- **Stand 10 m** - 90 postes de tir avec 40 postes Arbalète-Match et 4 installations cibles mobiles
- **Stand 25 m /ISSF-** 60 postes de tir
- **Stand 25 m /loisir et administrations** – 40 postes de tir
- **Stand 50 M** – 80 postes de tir + 2 Installations cibles mobiles
- **Stand 200 M** – 40 postes (TAR, Silhouettes Métalliques et Armes Anciennes)
- **Stand 300/600 M** – 40 postes équipés de cibles électroniques
- **Stand Plateau** – 5 installations de Fosse Olympique et Skeet Olympique adaptables pour toutes les autres disciplines plateaux (Arbalète Field possible)
- **Deux Parcours de chasse**
- **Tir sportif de vitesse** - 30 alvéoles réparties en 5 zones

La fin des travaux est prévue à l'été 2016.

## 2) Le financement:

Gérer, c'est prévoir et anticiper nos devoirs envers les générations futures de tireurs: le passage au niveau international avec Châteauroux à pour but de pérenniser cela.

Comme aujourd'hui, l'État et les collectivités locales ne sont plus en mesure de supporter, seuls, le coût financier de telles installations, l'assemblée générale de notre Fédération en janvier dernier a voté ce financement à L'UNANIMITÉ moins UNE abstention.



Le choix courageux de notre Fédération d'initier un grand projet et d'être autonome dans son financement mettra ainsi à la disposition des tireurs français d'aujourd'hui et de demain des installations qui n'existent nulle part ailleurs en Europe.

En plus des réserves de la FFTir, l'augmentation du prix des licences à 55 euros doit donc financer ce projet ambitieux et réaliste.

Le coût de la licence sportive de la FFTir (après augmentation) est dans la moyenne des autres sports en France. À titre de comparaison, sachez que pour l'alpinisme, le coût de la licence est de 56 €, pour l'automobile elle varie de 46 à 400 € selon la catégorie, les basketteurs payent 135 €, en canoë-kayak il faut payer 52 €, pour le cyclisme le montant varie de 58 à 180 €, le golf coûte 51 €, le hockey sur gazon 66 €, la moto de 150 à 300 €, le ski 56 €, la voile 52 €...

Cette augmentation de 14 euros par an doit d'ailleurs être relativisée. Elle représente moins que le prix d'une boîte de 9mm, ou à peine 2 boîtes de 22 lr que vous tirez pourtant à chaque passage au stand.

Qui mieux est, n'oubliez pas que 20% de la licence y compris de l'augmentation votée en janvier, sont reversés aux ligues pour alimenter leurs actions de développement local au profit des licenciés. Sans l'aide des Ligues et de la Fédération, beaucoup de stands n'existeraient pas.

### **3) Le haut Niveau :**

Afin de maintenir son image et sa crédibilité en tant que pourvoyeur de médailles pour la France, la FFTir a besoin de Châteauroux pour maintenir son rang parmi les grandes nations du tir.

Cela lui permettra de rester l'interlocuteur privilégié de l'État qui reconnaît notre fédération pour ses résultats, sa gestion financière, sa gouvernance et, aujourd'hui, pour un projet d'avenir qui fait partie de la convention d'objectif sur l'Olympiade en cours.

Ce gage de crédibilité et d'avenir ne peut que faciliter aussi la pérennité du rôle central de la FFTir dans la réglementation de la détention des armes à titre sportif.



#### **4) Organisation des Championnats de France:**

À toutes les réunions du Comité Directeur de la FFTir, nous avons confirmé, le DTN, Gilles MULLER, et moi-même, qu'en aucun cas, l'organisation actuelle des championnats ne serait remise en cause au détriment des clubs qui peuvent les organiser. Le site de Châteauroux-Déols sera pris en considération seulement au cas où il n'y aurait pas d'autre candidat pour accueillir une compétition dans une discipline bien déterminée.

#### **5) La Maison du tir:**

Le projet de Châteauroux trouve donc toute sa cohérence depuis le haut niveau qui est la vitrine du tir français jusqu'à chaque tireur français de loisir ou de compétition.

Ce stand sera en effet « la Maison du tir » pour tous les licenciés qui, en dehors des compétitions, auront accès aux installations 10/25/50/200/300/600 mètres, plateaux, TAR, SM, TSV, Arbalète Field, Cible Mobile, etc.....

Un simple droit de tir sera demandé en fonction des installations utilisées. Il leur sera même possible de louer des chambres d'hôtes sur place afin de pouvoir passer un maximum de temps sur les pas de tir sans déplacement inutile à l'extérieur.

Ce projet ambitieux est l'avenir de notre sport : ne manquons pas ce rendez-vous.

Bien sportivement,  
Philippe Crochard